

RCS : GAP Code greffe : 0501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00288 Numéro SIREN : 393 356 613 Nom ou dénomination : KERAUTO

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001092

KERAUTO

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros

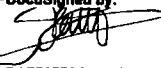
Siège social : Route des Fauvins

05000 GAP

R.C.S. GAP 393 356 613

BILAN COMPTE DE RESULTAT ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DocuSigned by:

DAF73770C4414FE...
Certifié conforme
à la loi
N° 1017 du 10/09/2016
Régime des sociétés
21-3-22

Certifiés conformes
Le Président

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 034	14 702	332	622
Fonds commercial (1)	213 124		213 124	213 124
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	61 218	61 217		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 036	28 015	10 021	8 045
Autres immobilisations corporelles	442 000	393 619	48 381	66 936
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 110		1 110	1 110
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 655		1 655	1 655
	772 177	497 554	274 623	291 492
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	196 490	4 849	191 641	175 176
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 959		4 959	5 626
Autres créances	30 307		30 307	155 124
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	318 491		318 491	499 818
Charges constatées d'avance (3)	4 444		4 444	4 867
	554 691	4 849	549 842	840 612
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 326 868	502 403	824 465	1 132 104
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	175 545	175 545
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 728	2 728
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	185 984	124 636
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	408 257	346 909
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	138 509	311 336
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 405	21 811
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 461	10 289
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 872	243 099
Dettes fiscales et sociales	95 594	192 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 367	4 252
Produits constatés d'avance		1 495
TOTAL DETTES	416 208	785 195
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	824 465	1 132 104
(1) Dont à plus d'un an (a)	96 605	138 360
(1) Dont à moins d'un an (a)	312 142	636 546
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	89	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 994 490	1 928 888
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	409 179	414 377
Chiffre d'affaires net	2 403 669	2 343 266
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 893	5 881
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	21 236	75 349
Autres produits	9 986	3 811
Total des produits d'exploitation (I)	2 446 784	2 428 307
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 166 322	1 165 282
Variations de stock	-4 790	4 676
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	385 215	425 567
Impôts, taxes et versements assimilés	22 581	25 151
Salaires et traitements	460 913	443 788
Charges sociales	148 212	126 774
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 110	49 747
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 849	16 524
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 617	10 896
Total des charges d'exploitation (II)	2 218 030	2 268 405
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	228 754	159 902
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 169	1 686
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	3 169	1 686
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 169	-1 686
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	225 585	158 216

Compte de résultat (suite)

	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 864	10 400
Sur opérations en capital	18 424	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	25 288	10 400
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	107	125
Sur opérations en capital	1 765	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 872	125
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	23 416	10 275
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	63 017	43 855
Total des produits	2 472 072	2 438 707
Total des charges	2 286 088	2 314 071
BENEFICE OU PERTE	185 984	124 636
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		622
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

*Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022,
dont le total est de 824 465 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dégageant un bénéfice de 185 984 euros.*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de l'entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût d'acquisition. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Crise sanitaire liée au Covid-19

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars 2020 des mesures de confinement et de restriction de déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	213 124			213 124
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 034			15 034
Immobilisations incorporelles	228 158			228 158
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 218			61 218
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 801	5 236		38 036
- Installations générales, agencements aménagements divers	363 949	3 595		367 544
- Matériel de transport	46 258		42 108	4 150
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 131	8 175		70 306
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	566 357	17 006	42 108	541 254
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 110			1 110
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 655			1 655
Immobilisations financières	2 765			2 765
ACTIF IMMOBILISE	797 280	17 006	42 108	772 177

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 006		17 006
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 006		17 006
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		42 108		42 108
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		42 108		42 108

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	31/03/2022
Éléments achetés	
Éléments réévalués	213 124
Éléments reçus en apport	
Total	213 124

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant au bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Ce changement de réglementation comptable n'a aucune incidence sur nos comptes annuels.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 412	290		14 702
Immobilisations incorporelles	14 412	290		14 702
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 217			61 217
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 755	3 260		28 015
- Installations générales, agencements aménagements divers	309 257	19 405		328 662
- Matériel de transport	38 592	5 901	40 344	4 150
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 553	3 254		60 807
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	491 375	31 820	40 344	482 852
ACTIF IMMOBILISE	505 788	32 110	40 344	497 554

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 41 365 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 655		1 655
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 959	4 959	
Autres	30 307	30 307	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 444	4 444	
Total	41 365	39 710	1 655
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/03/2022	31/03/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	958	1 099
Autres créances	8 240	13 705
Disponibilités		
Total	9 198	14 804

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 408 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	149	149		
- à plus de 1 an à l'origine	138 360	41 755	96 605	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 872	131 872		
Dettes fiscales et sociales	95 594	95 594		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	42 772	42 772		
Produits constatés d'avance				
Total	408 747	312 142	96 605	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	172 944			
(**) Dont envers les associés				

Impact du COVID-19 dans les comptes au 31.03.2022

Aucun report d'échéance n'a été sollicité par la société.

2 prêts PGE ont été contractés en 04.2020 dans le cadre des politiques de soutien:

- PGE Caisse d'Epargne de 125.000 € remboursé par anticipation en 05.2021.
- PGE SMC de 125.000 € remboursement à compter de 05.2022 sur 4 ans.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	13 360	13 360	213 124
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	13 360	13 360	213 124

Détail des sûretés:

-Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt CIC 200.000 €
en cours au 31.03.2022 : 13 360 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/03/2022	31/03/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149	31
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 497	28 230
Dettes fiscales et sociales	55 749	98 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	88 395	126 650

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/03/2022	31/03/2021
Charges d'exploitation	4 444	4 867
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	4 444	4 867

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle des comptes : 5 255 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SAS KERAUTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING ARANEO.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 63 017 euros

La cession des actions de la SAS KERAUTO, par sa société mère, SAS HOLDING ARANEO, est intervenue le 31.03.2022, soit le dernier jour de l'exercice.

Les sociétés, SAS KERAUTO, filiale, et SAS HOLDING ARANEO, société mère, composant le groupe intégré fiscalement, ont souhaité, comme le permet la tolérance fiscale, bénéficier du régime d'intégration fiscale jusqu'au 31.03.2022.

La SAS KERAUTO, sort du groupe d'intégration fiscale composé par la SAS HOLDING ARANEO et elle-même, à compter de l'exercice suivant (soit le 01/04/2022) et rentre dans le groupe fiscalement intégré de SAS SUDALP II.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 13 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	13	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt CIC 200 000€</i>	24
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt PGE SMC 125 000€</i>	3 305
Autres engagements donnés	3 329
Total	3 329
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Jean-Gaël DURIVAUX

Expert Comptable Inscrit au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Marseille

Commissaire aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Diplômé CERAM E.S.C.A.E. Nice



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE LA SOCIÉTÉ KERAUTO**

SAS AU CAPITAL DE 40.000 €

Exercice clos le 31/03/2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société KERAUTO relatif à l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 19 juillet 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} avril à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Partenaire

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement personnel, ont porté notamment :

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués,
- sur la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées,
- sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment relative à l'évaluation des stocks, des créances et des provisions pour risques et charges.
- sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

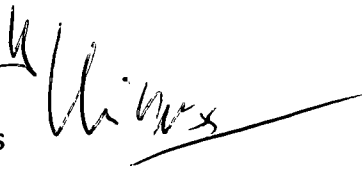


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANTIBES
Le 07/09/2022

DURIVAUX JEAN-GAEL
Commissaire aux Comptes



Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2022	Net 31/03/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 034	14 702	332	622
Fonds commercial (1)	213 124		213 124	213 124
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	61 218	61 217		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 036	28 015	10 021	8 045
Autres immobilisations corporelles	442 000	393 619	48 381	66 936
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 110		1 110	1 110
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 655		1 655	1 655
	772 177	497 554	274 623	291 492
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	196 490	4 849	191 641	175 176
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 959		4 959	5 626
Autres créances	30 307		30 307	155 124
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	318 491		318 491	499 818
Charges constatées d'avance (3)	4 444		4 444	4 867
	554 691	4 849	549 842	840 612
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 326 868	502 403	824 465	1 132 104
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	175 545	175 545
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 728	2 728
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	185 984	124 636
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	408 257	346 909
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	138 509	311 336
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20 405	21 811
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 461	10 289
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 872	243 099
Dettes fiscales et sociales	95 594	192 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 367	4 252
Produits constatés d'avance		1 495
TOTAL DETTES	416 208	785 195
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	824 465	1 132 104
(1) Dont à plus d'un an (a)	96 605	138 360
(1) Dont à moins d'un an (a)	312 142	636 546
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	89	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 994 490	1 928 888
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	409 179	414 377
Chiffre d'affaires net	2 403 669	2 343 266
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 893	5 881
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	21 236	75 349
Autres produits	9 986	3 811
Total des produits d'exploitation (I)	2 446 784	2 428 307
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 166 322	1 165 282
Variations de stock	-4 790	4 676
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	385 215	425 567
Impôts, taxes et versements assimilés	22 581	25 151
Salaires et traitements	460 913	443 788
Charges sociales	148 212	126 774
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 110	49 747
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 849	16 524
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 617	10 896
Total des charges d'exploitation (II)	2 218 030	2 268 405
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	228 754	159 902
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 169	1 686
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	3 169	1 686
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 169	-1 686
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	225 585	158 216



Compte de résultat (suite)

	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 864	10 400
Sur opérations en capital	18 424	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	25 288	10 400
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	107	125
Sur opérations en capital	1 765	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 872	125
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	23 416	10 275
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	63 017	43 855
Total des produits	2 472 072	2 438 707
Total des charges	2 286 088	2 314 071
BENEFICE OU PERTE	185 984	124 636
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		622
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 824 465 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 185 984 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation ont été comptabilisés, lors de l'entrée dans le patrimoine, au coût d'acquisition qui s'entend du prix pour lequel ils ont été acquis.

Pour les valeurs mobilières de placement, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût d'acquisition. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Crise sanitaire liée au Covid-19

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars 2020 des mesures de confinement et de restriction de déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	213 124			213 124
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 034			15 034
Immobilisations incorporelles	228 158			228 158
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 218			61 218
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 801	5 236		38 036
- Installations générales, agencements aménagements divers	363 949	3 595		367 544
- Matériel de transport	46 258		42 108	4 150
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 131	8 175		70 306
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	566 357	17 006	42 108	541 254
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 110			1 110
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 655			1 655
Immobilisations financières	2 765			2 765
ACTIF IMMOBILISE	797 280	17 006	42 108	772 177

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		17 006		17 006
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		17 006		17 006
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		42 108		42 108
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		42 108		42 108

Immobilisations incorporellesFonds commercial

	31/03/2022
Éléments achetés	213 124
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	213 124

Conformément au règlement ANC 2015-06, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 (article 214-3 du PCG), nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il continue à ne pas faire l'objet d'un amortissement.

En application de l'article 214-15 du PCG, les tests de dépréciation réalisés, à la clôture, nous indiquent que la valeur actuelle de notre fonds commercial est au moins égale à la valeur comptable figurant au bilan. A ce titre, nous ne constatons aucune dépréciation sur notre fonds commercial.

Ce changement de réglementation comptable n'a aucune incidence sur nos comptes annuels.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 412	290		14 702
Immobilisations incorporelles	14 412	290		14 702
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	61 217			61 217
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 755	3 260		28 015
- Installations générales, agencements aménagements divers	309 257	19 405		328 662
- Matériel de transport	38 592	5 901	40 344	4 150
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 553	3 254		60 807
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	491 375	31 820	40 344	482 852
ACTIF IMMOBILISE	505 788	32 110	40 344	497 554

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 41 365 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 655		1 655
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 959	4 959	
Autres	30 307	30 307	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 444	4 444	
Total	41 365	39 710	1 655
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/03/2022	31/03/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	958	1 099
Autres créances	8 240	13 705
Disponibilités		
Total	9 198	14 804

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 408 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	149	149		
- à plus de 1 an à l'origine	138 360	41 755	96 605	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 872	131 872		
Dettes fiscales et sociales	95 594	95 594		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	42 772	42 772		
Produits constatés d'avance				
Total	408 747	312 142	96 605	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	172 944			
(**) Dont envers les associés				

Impact du COVID-19 dans les comptes au 31.03.2022

Aucun report d'échéance n'a été sollicité par la société.

2 prêts PGE ont été contractés en 04.2020 dans le cadre des politiques de soutien:

- PGE Caisse d'Epargne de 125.000 € remboursé par anticipation en 05.2021.
- PGE SMC de 125.000 € remboursement à compter de 05.2022 sur 4 ans.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	13 360	13 360	213 124
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	13 360	13 360	213 124

Détail des sûretés:

-Nantissement du fonds de commerce en garantie de l'emprunt CIC 200.000 €
en cours au 31.03.2022 : 13 360 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/03/2022	31/03/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	149	31
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 497	28 230
Dettes fiscales et sociales	55 749	98 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	88 395	126 650

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/03/2022	31/03/2021
Charges d'exploitation	4 444	4 867
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	4 444	4 867

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle des comptes : 5 255 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2005, la société SAS KERAUTO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING ARANEO.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 63 017 euros

La cession des actions de la SAS KERAUTO, par sa société mère, SAS HOLDING ARANEO, est intervenue le 31.03.2022, soit le dernier jour de l'exercice.

Les sociétés, SAS KERAUTO, filiale, et SAS HOLDING ARANEO, société mère, composant le groupe intégré fiscalement, ont souhaité, comme le permet la tolérance fiscale, bénéficier du régime d'intégration fiscale jusqu'au 31.03.2022.

La SAS KERAUTO, sort du groupe d'intégration fiscale composé par la SAS HOLDING ARANEO et elle-même, à compter de l'exercice suivant (soit le 01/04/2022) et rentre dans le groupe fiscalement intégré de SAS SUDALP II.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 13 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	13	

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt CIC 200 000€</i>	24
<i>Intérêts restant à courir sur emprunt PGE SMC 125 000€</i>	3 305
Autres engagements donnés	3 329
Total	3 329
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

KERAUTO

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route des Fauvins
05000 GAP
R.C.S. GAP 393 356 613

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2022

- AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et qui s'élève à un montant de 185.984 Euros de la façon suivante :

Bénéfice : 185.984 Euros

Affectation :

- l'intégralité au poste « Autres réserves » 185.984 Euros
Lequel passerait de 2.728 euros à 188.712 euros

Total affecté : 185.984 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à un montant de 408.257 euros.

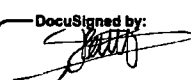
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/03/2021	124.636 €	99,71 €	124.536,29 €
31/03/2020	150.000 €	120 €	149.880 €
31/03/2019	50.556 €	40,44 €	50.515,56 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 septembre 2022.

Certifiée conforme
Le Président

DocuSigned by:

DAF73770C4414FE

Certifiée conforme
(Société)
23.09.2022
M. J. F. V. B. R. A. V. C. A. N. T.